

avec le corps, combien d'autres chez lesquels on voit tout décliner à la fois ! S'il y a des fils qui n'ont de commun avec leur père que la ressemblance physiologique, combien d'autres qui y ajoutent, en traits non moins évidents, la ressemblance intellectuelle et morale ! J'accorde que ces deux ordres de faits ne sont pas toujours en proportion l'un de l'autre ; cela suffit pour prouver qu'ils dérivent de deux puissances différentes de l'âme, mais non pas pour les attribuer à deux âmes substantiellement distinctes.

On a démontré que l'intelligence et la vie ont des organes distincts dans le cerveau, que, par l'ablation des lobes des hémisphères cérébraux, on détruit l'intelligence sans détruire la vie (1). Mais de cette distinction des organes on ne peut rien conclure en faveur de la distinction des principes. Une même cause peut agir par des organes divers ; par la perte de l'un d'entre eux, elle peut cesser d'accomplir telle ou telle fonction, sans cesser d'exister, sans cesser d'accomplir toutes les autres. Quand je perds l'organe de la vue, je ne vois plus, et cependant je continue d'entendre ; est-ce à dire qu'il y ait en nous une âme qui voit et une autre âme qui entend ? Dans l'ouvrage de M. Flourens sur la vie et l'intelligence, malgré l'importance et la précision des distinctions et des lois physiologiques qu'il établit, je ne vois aucun argument dont puisse à bon droit se prévaloir le double dynamisme humain de Montpellier.

La condition nécessaire d'unité et d'individualité pour l'homme et pour un être quelconque, c'est l'unité du principe qui l'anime et l'organise, c'est l'existence d'une forme unique pour parler la langue plus précise d'Aristote et de la scholastique. Si l'unité de l'homme subsiste malgré la dualité de l'âme et du corps, c'est parce que cette dua-

(1) M. Flourens, *de la Vie et de l'Intelligence*.